

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal

Séance 17 mai 2021

19 h 00 – Via Zoom

Présences :

Sophie Bélair, directrice	Geneviève Dorval, parent
Marina Bernard, enseignante	Pierre-Jérôme Légaré, parent
Catherine Bergeron, enseignante	Israël Dubé Marquis, parent
Marie-Claude Héту, service de garde (arrivée au point 6 à 19h14)	Mathilde Quillaud, parent (en remplacement de Mme Paquette)
	Serge Aboa, parent

Absences :

Anne-Marie Paquette

Invités :

1. Vérification du quorum et adoption de l'ordre du jour

Le quorum est vérifié. L'ordre du jour est adopté.

Adopté par Mme Bernard
Appuyé par Mme Quillaud
(CÉ-HF-17012021-1)

2. Mot de la présidence

Serge Aboa nous souhaite la bienvenue et ouvre la séance.

3. Mot de la direction

Mme Bélair il ne reste que 5 semaines. Nous effectuons présentement les achats de professionnels pour l'année prochaine. On prépare la fin de l'année. Cette année, malheureusement, nous avons oublié de souligner la semaine des éducatrices du SDG. Sans elles, ce serait impossible de faire fonctionner l'école, elles sont nos accompagnatrices, nos remplaçantes et on les apprécie énormément.

4. Question du public

Aucun représentant du public n'est présent.

5. Adoption du procès-verbal du 26 avril 2021

Suivi de la visite de la brigade contre les infections dans les points d'information.

Suivi pour la grève dans les points d'information.

Adopté par Mme Bergeron

Appuyé par Mme Dorval

(CÉ-HF-17052021-2)

6. Approbations

6.1 Activités intégrées

- Fin d'année : il n'y a pas de sorties scolaires cette année, donc le budget d'école inspirante n'a pas été utilisé. Pour en faire profiter tous les élèves et les faire bouger, Mme Lydia Langlois a trouvé une activité avec le groupe Samajam qui aura lieu le 18 juin en pm. Chaque groupe sera dans leur zone à la récré. Les élèves auront leurs percussions qui seront désinfectées après par l'équipe de Samajam. Le coût de l'activité est de 1724,62\$ (il restait environ 2000\$ au budget).
- Petit rappel : Gadsby utilisera une première partie du budget d'école inspirante (activité Juracirque qui sera toute la journée)
- Avec le reste du budget d'école inspirante, on cherche (avec OPP) une petite collation glacée à offrir aux élèves.
- Autre activité de fin d'année : le 21 juin Mme Alannah a réussi à avoir une commandite de la Diperie qui nous propose un forfait extraordinaire à 500\$. La Diperie offrira à chaque élève une sucette glacée trempée et roulée dans un enrobage au choix (pour un total de 319 sucettes glacées offertes) (montant pris dans le budget nutrition) ce sera servi d'un « Food truck » dans la cour d'école.

- Budget du CÉ (374\$) sera offert aux finissants de 6^e et de DIL pour leur offrir une boîte à lunch de chez Bec fin. Pour la fête des finissants, l'école bonifiera du même montant. Elle aura aussi lieu le 21 juin (à confirmer).

Adopté par M. Aboa

Appuyé par Mme Quillaud

(CÉ-HF-17052021-3)

6.2 Calendrier révisé 2021-22

- On a dû refaire le calendrier pour la 3^e fois, car le Gouvernement a demandé de séparer l'année prochaine en 2 étapes équivalentes en jours. L'équilibre parfait aurait été le 28 janvier, mais administrativement ça ne fonctionne pas (enseignants, vérifications par la direction, ressources informatiques qui doivent générer les bulletins). Il faut donc prévoir un délai d'au moins 10 jours.
- Questions Mme Quillaud (23 décembre en gris, pourquoi ? Réponse : On ne sait pas...probablement une erreur de couleur, mais Mme Bélair vérifiera.
- M.Aboa demande : les communications sont-elles toujours des rencontres avec les parents ? Réponse de Mme Bélair : Non, parfois on rencontre les parents, mais ce sont davantage pour les élèves EHDA. On constate que les rencontres Zoom ont facilité les rencontres pour plusieurs parents.
- Pourcentage des étapes à vérifier pour Mme Bélair. À vérifier pour le prochain CÉ (probablement 40-60%).
- M. Aboa demande quand étaient les congés de Noël cette année (23 décembre) vu la durée du traitement pour les bulletins.
- Mme Bélair précise que évaluations seront probablement faites avant la fin décembre pour que les enseignants aient 2 semaines pour consolider les acquis au retour des fêtes.
- M. Aboa : Se questionne pour le « P » indiquant les communications aux parents. Mme Bélair lui précise que ce sont les moments où les enseignants ont un contact avec tous les parents selon les besoins (tous les parents au premier bulletin et à la première communication, ensuite la priorité est aux élèves en difficulté).
- Mme Dorval confirme qu'effectivement, au retour il n'y a pas de temps pour que les enseignants fassent des évaluations donc c'est logique que les évaluations soient faites avant.
- M.Aboa : est-ce que le pourcentage des étapes dépend de la durée des étapes ? Réponse de Mme Bélair : non

Adopté par Mme Quillaud

Appuyé par Mme Dorval

(CÉ-HF-17052021-4)

6.3 Utilisation des locaux 2021-22

- *Voir le document des changements de la fonction et de l'utilisation des locaux (sous toute réserve, car l'effectif scolaire pourrait changer d'ici le début de l'année prochaine).
- Fermeture de la 1-2^e année. Le local s-114 devient libre et l'utilisation du local reste à vérifier.
- 3X3^e et 2X4^e. Pour que tous les enseignants soient au même étage, le local d'anglais deviendrait le local de la nouvelle classe de 3^e année.
- L'anglais sera enseigné directement dans les classes.
- Le local d'arts plastiques (S-113 avec lavabo) sera utilisé en alternance par Les petits renards de Lasalle qui fera de la pédiatrie sociale (voir point 7.5).

Adopté par Mme Bergeron

Appuyé par M. Aboa

(CÉ-HF-17052021-5)

7. Informations

7.1 Suivi situation Covid-19

Il y a eu un autre cas de covid en 601. Nous avons fermé la classe et préventivement l'autobus. Les élèves de l'autobus ont tous testé négatif et sont revenus rapidement. Les élèves du groupe 601 ont aussi tous testé négatif (aucune contamination). On les revoit jeudi le 20 mai.

7.2 1 000 000 km 17-18-19 juin 2021

Nous sommes la 2^e plus grosse équipe de la CSSMB. Encourageons les enseignants et les parents à participer. Mme Bélair enverra un message aux parents au début juin. Les parents de l'OPP organiseront des activités en lien avec le défi.

7.3 Grève du 19 mai 2021 : professionnels

Les professionnels sont en grève mystère. C'est pour cette raison que les écoles sont fermées. On ne sait pas où ils vont piqueter donc on ne peut pas assurer la sécurité de tous. Pour le secteur jeune, il s'agit majoritairement d'un problème de logistique du transport scolaire.

7.4 Départ Jocelyne Guénette, secrétaire

Jocelyne nous quitte après 35 années de service. Elle sera difficile à remplacer. Elle prend sa retraite à la fin de l'année. On invite les initiatives du CÉ afin de souligner son départ. Mme Quillaud et M. Aboa se proposent pour s'en occuper (Mot et possiblement un cadeau).

7.5 Centre de pédiatrie sociale : Les petits renards de Lasalle à Henri-Forest

C'est une équipe de professionnels de la santé et des services sociaux. Le service est adressé à notre école et partagé avec l'école Des découvreurs. Le service s'adresse principalement aux enfants qui n'ont pas de travailleuse sociale ou de médecin de famille. Ils seront présents 2 jours par semaine. Il y aura des intervenantes pivot qui prendront en charge des familles de notre secteur (incluant éventuellement les enfants des autres écoles). Le service s'adresse aux enfants à besoins (il donne accès à un suivi plus direct avec ex. : TS, pédiatres, orthophonistes, psychoéducateurs, optométristes, dentistes, etc.). Pour le démarrage du projet l'année prochaine, nos élèves seront priorités dans les services et nous allons pouvoir leur offrir un soutien quand on en voit le besoin. Nous serons les premiers à Lasalle, avec l'école Des Découvreurs, à bénéficier de ce service (pour nos 12 familles identifiées où il y a plusieurs enfants). Si des places supplémentaires sont disponibles, ce sera offert à l'Eau-vive pour celles d'Henri-Forest, et Notre-Dame-des-Rapides pour celles Des découvreurs). Par la suite, les places seront offertes à tous les enfants des écoles de Lasalle jusqu'à concurrence de 75 familles. Les intervenants pourront aller directement à la maison pour offrir dès cet été pour offrir des services comme des camps de jours, l'accès aux banques alimentaires, faire des suivis médicaux, etc. L'école Henri-Forest a été choisie parce qu'elle a montré un grand intérêt pour la pédiatrie sociale et l'accès à un intervenant pivot. Elle a aussi la place pour les accueillir et a plusieurs enfants qui ont des besoins variés. Dans les prochaines années, on ne devrait pas perdre le service, car normalement ils s'installent pour un bon moment. Il pourrait y avoir une journée ajoutée si le service fonctionne bien, mais à moins que le gouvernement retire les subventions, le service restera avec les années.

7.6 Suivi de la brigade des infections

Mme Bélair tableau partagé le tableau envoyé par la brigade. En résumé toutes les mesures en place sont bien effectuées. On continue avec ce qui était déjà en place. Nous étions bien préparés pour la rencontre et le fonctionnement interne était bien respecté. Tout avait été observé (équipe et élèves, affiches, procédures, matériel, etc.).

8. Mot des enseignants

Pas de messages des enseignants

9. Mot du SDG

9.1 Tarif des frais de garde à approuver 2021-22

- Tarif régulier : augmentation dès septembre le tarif passe de 8.50\$ à 8.55\$
- Tarif pour les élèves « sporadiques »

Am 20-21 : 6\$/21-22 : 6.55\$

Midi : 20-21 :3.10\$/21-22 : 3.20\$

Soir : 20-21 :10\$/21-22 :10\$

Le gouvernement impose un maximum de 13.15\$/jour pour les élèves sporadiques

Précision : Le système le calcule automatiquement le maximum à 13.15\$, même si le montant dépasse.

- Tarif pour les journées pédagogiques : 20-21 ET 21-22 : 9.75\$
- Frais de retard (passé 18h) 12.50\$ par tranche de 15 minutes de retard
- Chèques sans provision 5\$ facturé par le CSSMB
- Frais supplémentaires (repas traiteur de dépannage) restera fixe à 5.75\$

Adopté par M. Légaré

Appuyé par Mme Quillaud

(CÉ-HF-17052021-6)

10. Message du comité de parents

Aucun point

11. Varia

Aucun point

12. Date de la prochaine assemblée :

14 juin 2021 – M. Légaré prendra les notes.

13. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 20 : 21

Serge Aboa
Président

Sophie Bélair
Directrice